

## Mentir sur mon CV ???

Par **Crazy student**, le **03/09/2024** à **20:51**

Bonjour à tous,

J'ai fais le choix de partir faire de l'humanitaire juste après la fin de mon M2. C'était une expérience très intéressante.

En particulier parce que j'étais à Mayotte qui comme certains le savent est malheureusement en proie à beaucoup de problématiques. J'ai essentiellement donner un soutien en droit des étrangers et donner des cours de français. D'un point de vue personnel cette expérience m'a vraiment fait grandir en partie parce que mes parents sont nés sur cette île et que je n'y avais jamais mise les pieds. Seulement le droit a commencé à me manquer et je ressens le besoin à bientôt 26 de prendre au sérieux ma jeune carrière lol.

J'ai décidé de m'inscrire en IEJ pour passer le CRFPA en 2025. En parallèle je souhaiterai trouver un stage ou un emploi de juriste. Histoire de me remettre dedans. Seulement j'avoue que ma confiance en moi en tant que juriste a un peu pris un coup. J'ai un méchant syndrome de l'imposteur. J'hésite à mettre sur mon CV que j'ai fais de l'humanitaire. D'un côté ça a été une superbe expérience pour moi; d'un autre je pense que la majorité des gens vont juste penser que j'ai glander. J'ai envie de "mentir" un peu en disant que j'ai fais une année sabbatique et que j'ai travaillé une année comme prof particulier en droit. Étant encore jeune je vois pas vraiment comment les gens vont interpréter cette expérience.

Par **Lorella**, le **04/09/2024** à **12:09**

Bonjour,

Vous pouvez noter votre mission humanitaire dans votre CV

Par **Lorella**, le **04/09/2024** à **12:23**

Vous notez le nom de l'association, fondation, votre rôle, décrivez les tâches effectuées. Le mieux serait d'avoir une lettre de recommandation de cette association.

<https://www.benevolt.fr/blog-engagement/benevolat-cv>

C'est sûr que si votre mission de bénévole n'a rien à voir avec le poste visé, cela ne vous apportera pas grand chose.

Voici les 7 qualités à avoir pour exercer le métier de juriste selon le site Indeed

<https://fr.indeed.com/conseils-carrieres/developpement-personnel/competences-juriste-qualites>

Si dans cette mission, vous avez pu développer une ou des qualités citées dans l'article, le mettre en avant dans votre CV.

Je déconseille le mensonge sur un CV.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/09/2024** à **07:11**

Bonjour

Il faut absolument faire référence à cette expérience humanitaire sur votre CV.

Cela permettra de démontrer que vous n'avez pas rien fait après votre M2. Je ne pense pas que les recruteurs penseront que vous avez "glandé". Au contraire, cela démontre que vous avez le sens de l'engagement.

Même s'il n'y a pas forcément de rapport avec les postes visées, mentionnez au moins cela dans la section "centre d'intérêt".

En revanche, si vous pouvez faire le lien avec les postes que vous visez alors n'hésitez pas à l'évoquer dans la section "expérience" ou "compétence".

Bref pour conclure, n'ayez pas honte d'avoir fait du bénévolat.

Par **Zénas Nomikos**, le **05/09/2024** à **19:18**

Bonjour,

[quote]

Il faut absolument faire référence à cette expérience humanitaire sur votre CV.

vous avez le sens de l'engagement.

n'ayez pas honte d'avoir fait du bénévolat.

[/quote]

absolument d'accord avec Isidore : le bénévolat démontre que vous êtes un humaniste, que vous savez vous donner pour le bien d'autrui : ce sont des qualités importantes pour devenir avocat : du temps où la peine de mort existait encore en France, eh bien Robert Badinter défendait **gratuitement** les accusés encourant la peine de mort : pensez-vous que cet immense juriste avait honte de défendre des causes **gratuitement**?

Par **Lorella**, le **05/09/2024 à 19:28**

Je plussoie aux propos de Isidore pour la présentation de votre activité bénévole dans différentes sections selon la pertinence du projet.